

Retour sur la dernière Visio Managers de l'actuel DG, Jean BASSERES du 21 Novembre 2023



POUR VOUS AIDER
À Y VOIR PLUS CLAIR,
SUR QUEL SYNDICAT
COMPTEZ-VOUS ?



Le syndicat qui a l'œil sur tout.

Pour sa dernière, le DG a évidemment tenu à rassurer : « Nous serons la colonne vertébrale du nouveau SPE »
« le changement de nom induit un service public plus efficace et **un changement profond** », «Ce n'est pas une fusion, mais **une coopération renforcée** avec les Missions locales, Cap emploi et les collectivités territoriales notamment les régions ».

QUE RETENIR ?

Après avoir rappelé tout ce que nous savons depuis le passage de la loi à l'assemblée (contrat d'engagement qui remplace PPAE, etc.), la DG a rappelé :

- que l'ORE restait mais pourra être saisie après la définition du parcours professionnel.
- les nouvelles sanctions et la future gestion de la liste.
- que les nouveaux indicateurs communs arriveront en janvier 2025, mais pour certains ce sera en juillet 2024, selon la nouvelle gouvernance.
- les nouvelles missions : inscriptions élargies même des personnes qui ne recherchent pas d'emploi, orientation des T handicapés vers les milieux protégés (en 2027).

« Nous serons le cœur du réseau avec notre position centrale »... mais nous sommes toujours en attente de la promulgation de la loi et des décrets d'application.

ENTREPRISE FT doit avoir 100% des recrutements. Il faudra faire plus de POE et faire des partenariats avec des « tiers de confiance », développer la MRS et les Immersions. On doit progresser sur les viviers, ... faire plus de MER pour ces personnes qui deviennent du coup des « candidats » !

INDEMNISATION : la mission reste fondamentale. Poursuivre l'évolution du CRI et la performance. Il faut des fondamentaux solides pour informer les DE sur leurs droits.

PLACEMENT Contrat d'engagement jeune : Il montre qu'une vraie dynamique d'accompagnement permet le retour à l'emploi, **notamment les 15-20 heures d'activités. Donc il faut le transposer aux autres publics.**

Positionnement des DE sur les formations pour aider les conseils régionaux à remplir leurs formations.

Avenir PRO sera triplé en volume, et l'accompagnement des personnes sous-main de justice sera développé.

EXPERIMENTATION RSA : « C'est formidable »... sans parler des moyens alloués aux expérimentations (CDD par ex). « On attend les retours et les bilans, pour savoir ce qu'on en retient... ». De même sur les XP « aller-vers » pour repérer les publics à capter.

INFORMATIQUE : Mutualisation et utilisation du système d'information commun.

OBJECTIF : développer le « dites-le nous une seule fois » donc création d'un SI PLATEFORME pour partager les informations avec d'autres opérateurs. « Toutes les données de FT ne seront pas partagées (ex l'indemnisation) ».

Pour MISSION LOCALE, CAP Emploi et Pôle emploi il s'agira d'un SI commun. Quid de l'intérim ??

FORMATION : *Une France Travail Academy ...*

La formation sera gérée par une académie France Travail mais il faut connaître les besoins et les ressources de nos partenaires. Création d'une plateforme pour faire du e-learning pour les partenaires. Le rôle de l'académie est de fédérer et capitaliser **Le nom du campus sera changé.**

Il existe déjà des formations ouvertes aux partenaires (APEC et CAP EMPLOI), avec l'e-partenaire. Des modules sur les partages d'actes métiers ont été créés sans les XP RSA.

Atouts agents, manager... Le référentiel des compétences : il faut attendre 2025 avant de travailler sur ce sujet.

RESSOURCES HUMAINES Nous aurons des moyens supplémentaires de manière progressive. **300 ETPT en 2024 France ENTIERE.** Recherche des moyens européens pour renforcer les effectifs.

PILOTAGE : création d'indicateurs communs définis au niveau national pour tous les intervenants (ex sur le retour à l'emploi, la satisfaction des OE et des usagers). En supplément il y aura aussi des indicateurs territoriaux mis en place per les gouvernances locales/territoriales/etc.

Tout cela va prendre du temps, attendre l'inscription en 2025, il faudra avoir des outils accessibles à tous.

En 2024 FT gardera les indicateurs de la convention tripartite actuelle avec quelques indicateurs nouveaux (sur le RSA).

LES 15 à 20 heures d'activités et impact sur le métier : Le contrat d'engagement sera mis en œuvre en 2025 avec les 15/20 h d'activités (**dont on attend toujours pas le teneur !**) et reprise de stock jusqu'en 2027. **AUCUNE REPONSE sur les métiers** mais des contraintes plus fortes sur les DE et quasiment plus aucune obligation pour les entreprises.

Le CRE : changement des requêtes actuelles et **des moyens fournis** mais pas plus de précisions. Il y aura des essais en 2024. **Chaque acteur du réseau se chargé du contrôle de ses bénéficiaires.**

Selon le DG actuel (départ le 20/12) « **ça va être passionnant !** »



... Bon ... Passionnant ? ... Pour les agents, sans renforts... on a de sérieux doutes, Pour les usagers à l'horizon 2027, le doute n'est plus permis !

Qu'un DG en partance trouve ça passionnant en sachant qu'il n'aura pas à le mettre en place, c'est une chose, mais que rien ne soit plus clair quant à notre place dans la gouvernance (régionale et locale), quant à nos actes métiers, quant à notre système informatique (surtout en ce moment... !) n'est cependant pas de nature à nous rassurer !



syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr



<https://snu-ara.fr>



twitter.com/SnuPoleEmploi



L'UNSA du SNU-ARA